

Etudier la régénération naturelle des prairies par la mise en œuvre de pratiques adaptées : essai de sursemis à Marcinelle

L'objectif est d'évaluer **les effets de pratiques de semis** (intensité de perturbation du sol lors de l'implantation, composition de mélanges de semences) sur le maintien de la production (quantité et qualité) et **la capacité de restauration de la flore** de prairies ayant subi de forts dégâts, suite à une pullulation de campagnols terrestres. 13 modalités (avec témoins) sont testées et suivies pendant un an par les équipes INRAE.

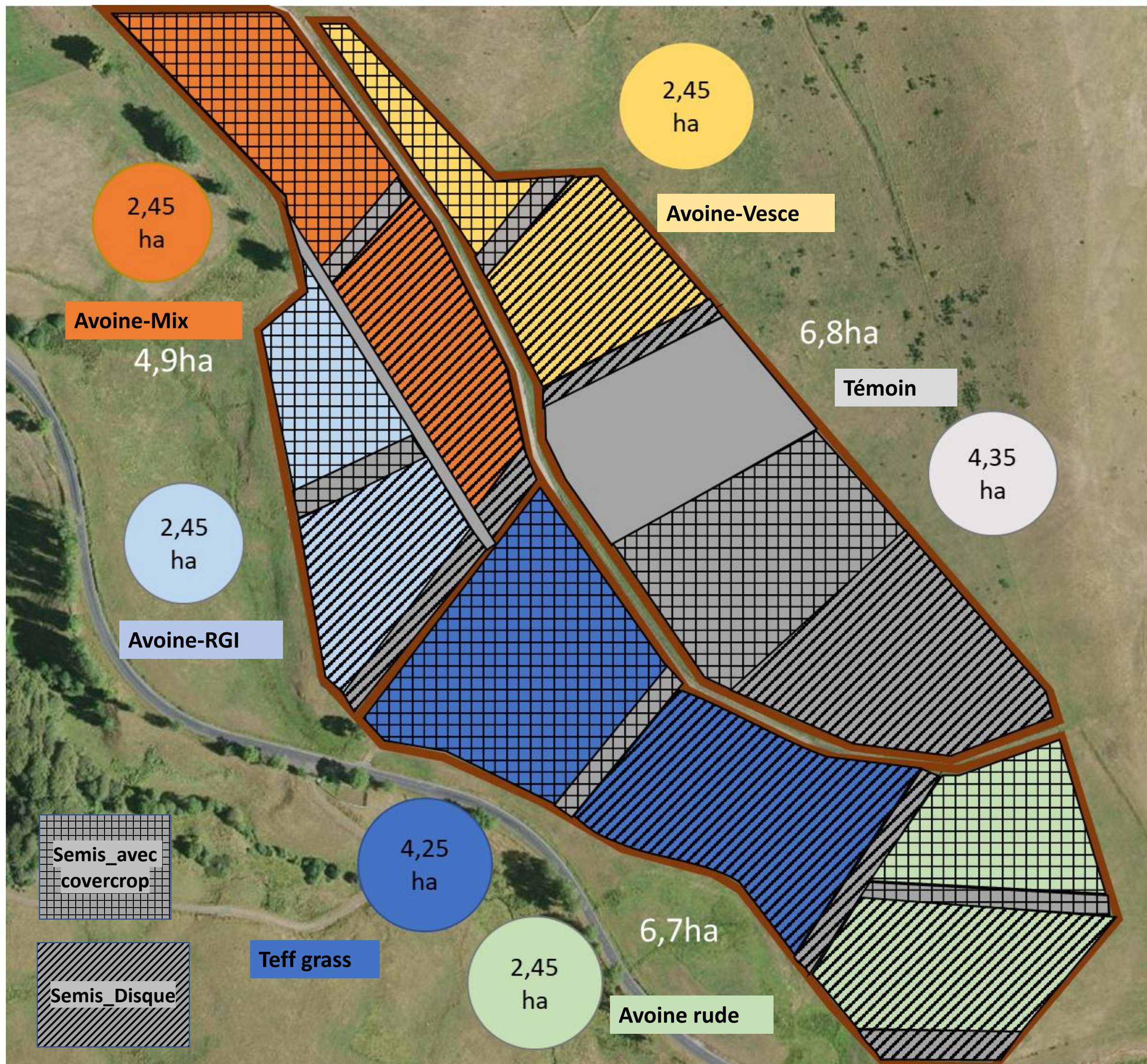


Figure 1 : plan du dispositif de suivi, présentant les techniques de semis ((disque avec/sans covercrop) et la composition des couverts implantés

Quel est l'impact du travail de sol sur le développement des couverts ?
Comparaison semis avec passage de **disques** en combinaison ou non avec un passage de **covercrop**.

Quel type de composition de couvert est à privilégier ? Faut-il inclure des légumineuses ou des espèces tardives ?
Comparaison d'un semis d'un couvert **d'avoine monospécifique** avec des mélanges plus complexes:

- avoine + RGI,
- avoine + vesce,
- avoine + ProteaMix (RGI, vesce, trèfle...).

Test avec du Teffgrass.



Figure 2:
Photos lors de
l'implantation
du couvert (26-
27 mai 2021)

Photos et plan: M. Bouchon/J.Bloor

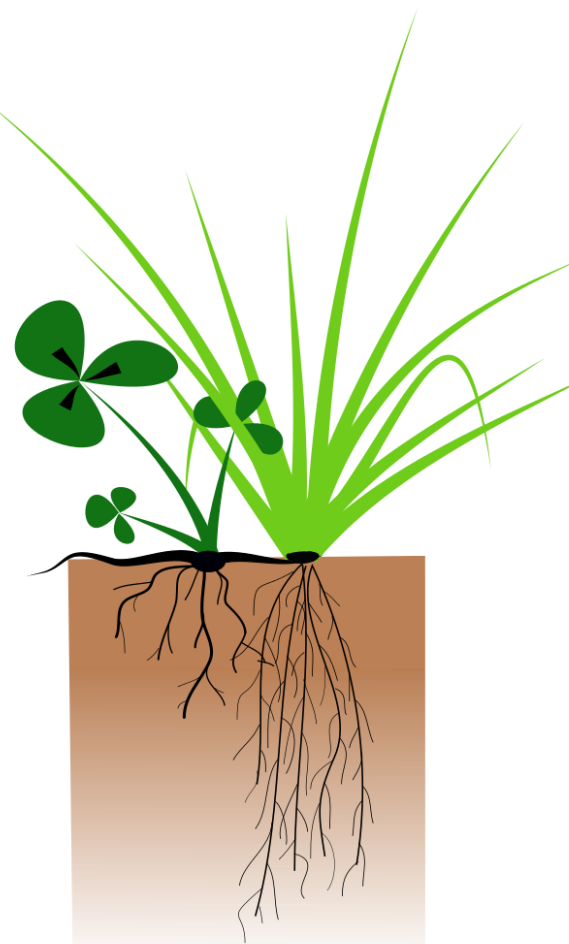
Figure 3 : état
de la végétation
au 12 juillet
2021



A savoir:

En principe le semis d'espèces annuelles permet de i) **maintenir un couvert** végétal et réduire les **risques d'envahissement** par des adventices, ii) **assurer une production de fourrage**, iii) ne **pas compromettre** la reprise des espèces prairiales sur place, soit à partir de la banque de graines, soit à partir de bourgeons.

Assurer la diversité des espèces au sein du couvert végétal permet un bon état de fonctionnement de la parcelle à travers la complémentarité fonctionnelle.



Les données acquises permettront de caractériser les parcelles et les fourrages (production, qualité) l'année du sursemis, et seront complétées par des suivis de composition botanique, de taux de recouvrement du sol et de production de biomasse (suivis prévus jusqu'en 2022).